

Résidence du Ruanda

N°493/Disette.

E. L. 27.3.28  
136/Pirette.

Kigali, le 24 Mars 1928.

Copie d'information de Monsieur le Délégué de Kigali.

RUHENGERI



23872

Monsieur le Délégué,

J'ai l'honneur de vous prier d'acheter aux indigènes et d'expédier à Monsieur le Délégué de Kigali:  
5 Tonnes de semences de haricots et pois.

La dépense afférente à cet envoi est à imputer à l'article 18 Famine Ruanda.

Prière d'indiquer cet article au bordereau d'envoi.

Pr Le Résident du Ruanda en route  
Le Commissaire de District-Adjoint  
O. Coubeau.

A Monsieur le Délégué du Résident du Ruanda à Ruhengeri.